



Avant de commencer, installez-vous



Connexion internet : privilégiez une connexion filaire au wi-fi



Audio : privilégiez un casque audio ou des enceintes



En cas de problème techniques : n'hésitez pas à nous solliciter via le tchat de conversation à droite de l'écran



Le replay et le support de présentation seront disponibles dans les prochains jours sur la page dédiée

Posez vos questions via le tchat
tout au long du webinar !

WEBINAR

L'immersion professionnelle : un levier efficace pour sécuriser les parcours

Jeudi 1er octobre 2026
de 11h à 12h



Intervenants



Marie-Laure Fournaise

Ingénierie offre de service

Direction Régionale, Service entreprise



Nathalie Mantaux-Beynet

Animatrice régionale des dispositifs « jeunes »

Direction des opérations



Via Compétences

CARIF OREF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
État - Région - Partenaires Sociaux

Elise André

Chargée de mission ingénierie de l'orientation

Via Compétences



Via Compétences

CARIF OREF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
État - Région - Partenaires Sociaux

Sommaire

1. L'immersion professionnelle : quésako ?
2. Plateforme Immersion facilitée
3. Zoom sur le mois de l'immersion professionnelle
4. Ressources complémentaires

01

L'immersion professionnelle : quésako ?

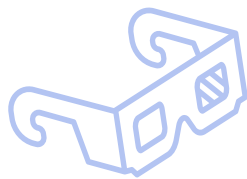
Des parcours en évolution, de nouveaux besoins d'accompagnement

Pourquoi parler de l'immersion professionnelle ?

Les parcours professionnels évoluent :

- Reconversions de plus en plus nombreuses
- Transformations rapides des métiers
- Besoins de recrutement parfois difficiles à satisfaire
- Nécessité de sécuriser les choix d'orientation

Dans un contexte où les parcours professionnels se diversifient et où les besoins de recrutement évoluent, l'immersion professionnelle est un levier qui permet de sécuriser les projets des candidats tout en offrant aux entreprises l'opportunité de faire découvrir leurs métiers, d'identifier de futurs talents et de faciliter leurs recrutements.



Les objectifs de ce webinaire

À l'issue de ce webinaire, vous serez en capacité de :

- **Comprendre le cadre de l'immersion professionnelle**
- **Identifier les publics concernés**
- **Savoir quand proposer une immersion dans un parcours**
- **Connaître les acteurs habilités à prescrire**
- **Utiliser la plateforme Immersion Facilitée**
- **Informers les entreprises et les bénéficiaires que vous accompagnez**



L'immersion professionnelle

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR



Qu'est-ce qu'une immersion professionnelle ?

L'immersion professionnelle est une période passée au sein d'une entreprise dans un cadre réglementé et sécurisé pour :

Découvrir un métier



Confirmer un projet professionnel



Préparer un recrutement



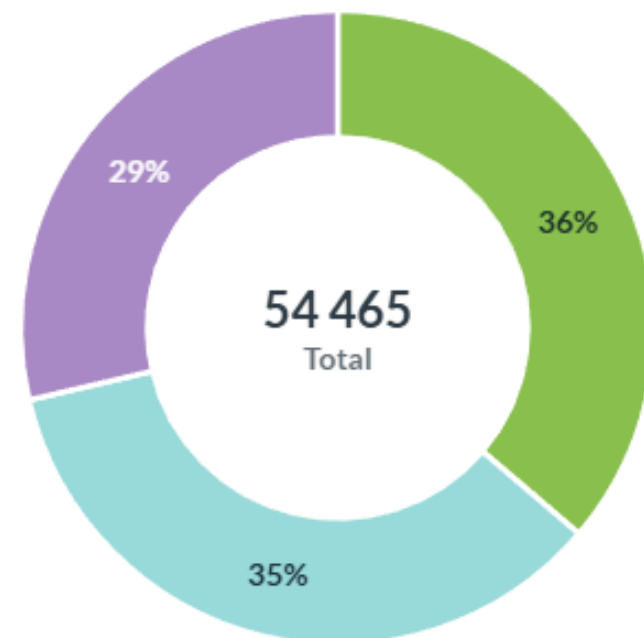
- ✓ Les immersions permettent d'appréhender les réalités du terrain professionnel.
- ✓ Il s'agit d'un format court et accessible : de 1 jour à 1 mois, la durée moyenne d'une immersion est de 40 heures.
- ✓ Les immersions ne sont assimilables ni à un stage, ni à des périodes de travail, ni à des périodes de formation.
- ✓ Elles ne doivent pas être mises en œuvre pour exécuter une tâche régulière correspondant à un poste permanent, ni pour faire face à un accroissement temporaire de l'activité.



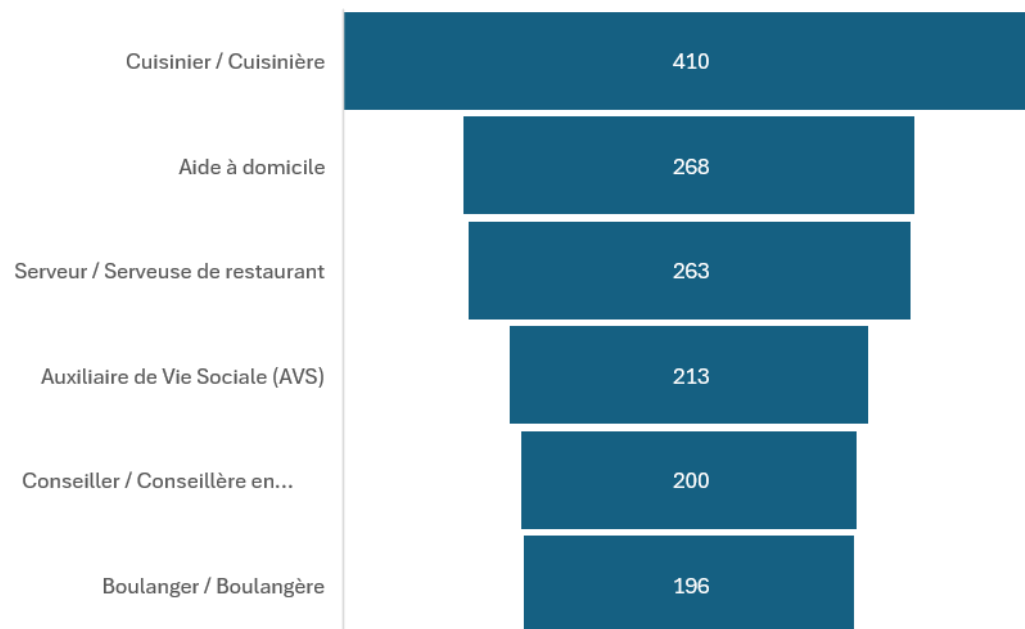
Quelques chiffres

Part des objectifs à l'immersion

- Confirmer un projet professionnel
- Découvrir un métier ou un secteur d'activité
- Initier une démarche de recrutement



Top 6 des propositions d'immersions





À quel moment la mobiliser ?

Pendant un accompagnement

Pour lever des freins, enrichir la réflexion et faire avancer un projet professionnel.

Dans le cadre d'une reconversion

Pour découvrir un nouveau métier, confirmer son intérêt et mieux appréhender son futur environnement de travail.

Pour découvrir un secteur ou une entreprise

Pour mieux comprendre les activités, les métiers et les conditions d'exercice d'un secteur professionnel.

Avant une entrée en formation

Pour vérifier que le métier visé correspond aux attentes avant de s'engager dans une formation.

Avant un recrutement

Pour permettre au candidat et à l'entreprise de faire connaissance avant une éventuelle embauche.

L'immersion n'est pas une finalité : c'est un outil au service d'un projet professionnel, à mobiliser au moment le plus pertinent du parcours.

Les publics concernés ... et également



Toute personne faisant l'objet d'un accompagnement social ou professionnel personnalisé

Elle peut être ou non en emploi, poursuivre un parcours d'insertion ou de réorientation professionnelle.



Lorsque le bénéficiaire est un ressortissant de pays tiers, hors Union Européenne (UE), Espace économique européen (EEE) ou Confédération Suisse, il doit être en situation régulière au regard de l'accès au territoire national.

Il n'est pas nécessaire que le bénéficiaire dispose d'une autorisation de travail

Qui peut prescrire une immersion professionnelle ?

Les prescripteurs de droits

Au sein du Réseau pour l'emploi

- France Travail
- Missions Locales
- Cap emploi
- Conseil départemental
- APEC
- Structures d'insertion
- Le centre de formation d'apprentis

Les prescripteurs délégataires

Les prescripteurs de droits peuvent déléguer à une structure la possibilité de prescrire une immersion

La délégation est possible:

- pour une durée de 2 ans
- pour des structures qui accompagnent sur un métier ou un secteur d'activité

Le risque accident du travail-maladie professionnelle (AT/MP) est alors supporté par le délégataire

Les prescripteurs accompagnants

- Ils préparent la convention d'immersion pour les publics qu'ils accompagnent
- La validation de l'immersion reste des prérogatives de FT
- Le risque d'accident du travail reste supporté par le délégant

Le cadre réglementaire

Une immersion professionnelle repose sur :

Une convention tripartite

Elle formalise les engagements du bénéficiaire, de l'entreprise d'accueil et du prescripteur.

Des objectifs définis

Ils sont précisés en amont afin de donner du sens à l'immersion et d'en mesurer les bénéfices.

Une durée limitée

Adaptée aux objectifs poursuivis, elle est fixée dès la signature de la convention avec un maximum de 1 mois.

Aucune rémunération par l'entreprise d'accueil

Le bénéficiaire conserve, selon sa situation, sa rémunération ou son indemnisation habituelle.

Le maintien du statut du bénéficiaire

L'immersion ne modifie pas son statut administratif et ne constitue pas un contrat de travail.

02

Plateforme Immersion facilitée

● La plateforme : à quoi sert Immersion Facilitée ?

La plateforme permet de :

- ☐ Simplifier les démarches
- ☐ Rechercher une entreprise accueillante
- ☐ Déposer une demande
- ☐ Générer la convention
- ☐ Suivre l'avancement



● Démonstration : les principales fonctionnalités

Pour les bénéficiaires :

- Rechercher une entreprise
- Envoyer une candidature

Pour les entreprises

- Proposer des immersions
- Gérer les demandes

Pour les prescripteurs

- Accompagner
- Valider
- Suivre les conventions



● L'essentiel à retenir

- 💡 **Un outil d'aide à la décision**

L'immersion permet d'appréhender les réalités du terrain professionnel

- 🏔️ **Un levier pour sécuriser les parcours**

Elle aide les bénéficiaires à confirmer, ajuster ou faire évoluer leur projet

- 🤝 **Un rapprochement entre les personnes et les entreprises**

Elle favorise la découverte des métiers et constitue une première étape vers un recrutement

- 💻 **Des démarches simplifiées avec Immersion Facilitée**

La plateforme facilite la recherche d'entreprises, la gestion des demandes et la signature de la convention

- 👤 **Un rôle essentiel des professionnels de l'accompagnement**

Le conseiller identifie le bon moment pour mobiliser le dispositif et accompagne sa mise en œuvre.

Avez-vous des questions ?

03

Zoom sur le mois de l'immersion professionnelle

Le mois de l'immersion professionnelle 2026



3

ème édition



Piloté par la DREETS en coorganisation avec France Travail, AMILaura (Missions Locales) et CHEOPS (Cap Emploi)

Objectifs :

- Faire connaître l'immersion professionnelle comme vecteur d'insertion dans l'entreprise.
- Collaborer avec l'ensemble des partenaires économiques afin de valoriser ce dispositif qui permet d'ouvrir les recrutements à des profils plus variés en s'appuyant sur les compétences détenues et les capacités d'adaptation des candidats.
- Convaincre les acteurs du recrutement de l'efficacité de l'immersion professionnelle pour l'accès et le retour à l'emploi.



Promotion de la plateforme Immersion facilitée auprès des entreprises et des candidats.



Communication de l'évènement dans la presse et dans les réseaux sociaux
#MoisImmersionARA



Des Rencontres
Des Événements enregistrés sous
Mes Événements Emploi
#TousEnImmersion

● Immersion pro : les ressources vidéo



Voici les ressources en vidéo, à disposition, tournées par le service communication lors du mois de l'immersion professionnelle.

Rallye Givors : angle immersion

[JRFT Pro Kyriad Hôtel Jeune CEJ "ça s'est passé comme ça"](#)

BTP : angle féminisation/ reconversion/ immersion

[Parole de la conseillère](#)

[Parole de la Peggy candidate](#)

[Parole de l'entreprise](#)

<https://immersion-facile.beta.gouv.fr/>

CEJ : immersion et accompagnement

[Parole de Natan demandeur d'emploi](#)

[Parole de Sandra, conseillère](#)

The screenshot shows a France Travail website article. At the top, there are navigation links: FRANCE TRAVAIL, STATISTIQUES & ANALYSES, ACTEURS DE L'EMPLOI, DIGITAL & INNOVATION, and NOUS REJOINDRE. The article features a video player with two portraits: a young man (Natan) and a woman (Sandra). Below the video, the title reads 'Natan et Sandra, un duo gagnant dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune'. The text below the title describes their journey: 'Trouver sa voie, c'est souvent une aventure partagée ! Pour Natan, jeune demandeur d'emploi, cette aventure s'est concrétisée par un soutien personnalisé et bienveillant dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ). Accompagné par Sandra, sa conseillère France Travail, ils ont élaboré ensemble un parcours sur mesure, marqué par des entretiens, des périodes d'immersion et une écoute attentive.'

04

Ressources complémentaires

Le mini-stage de découverte professionnelle

C'est quoi ?

- Se familiariser avec le monde du travail,
- Découvrir des métiers pour aider à choisir sa filière,
- Se faire connaître auprès des employeurs pour un futur contrat en alternance.

Pour qui ?

Les collégiens (4^{ème} et 3^{ème}), les lycéens et les étudiants uniquement pendant les vacances scolaires ou en dehors des semaines de cours.

Combien de temps ?

1 à 5 jours maximum, sur une période d'une semaine.

Porté par la chambre consulaire dont dépend l'entreprise : se rapprocher de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) ou Chambre d'agriculture.

Pour en savoir plus

Zoom sur les publics en situation de handicap

L'opération DuoDay

C'est quoi ? Une journée de stage découverte en entreprise, non rémunérée, pour toutes personnes en situation de handicap.

Quand ? Une journée chaque année au mois de novembre pendant la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

Le 19 novembre 2026

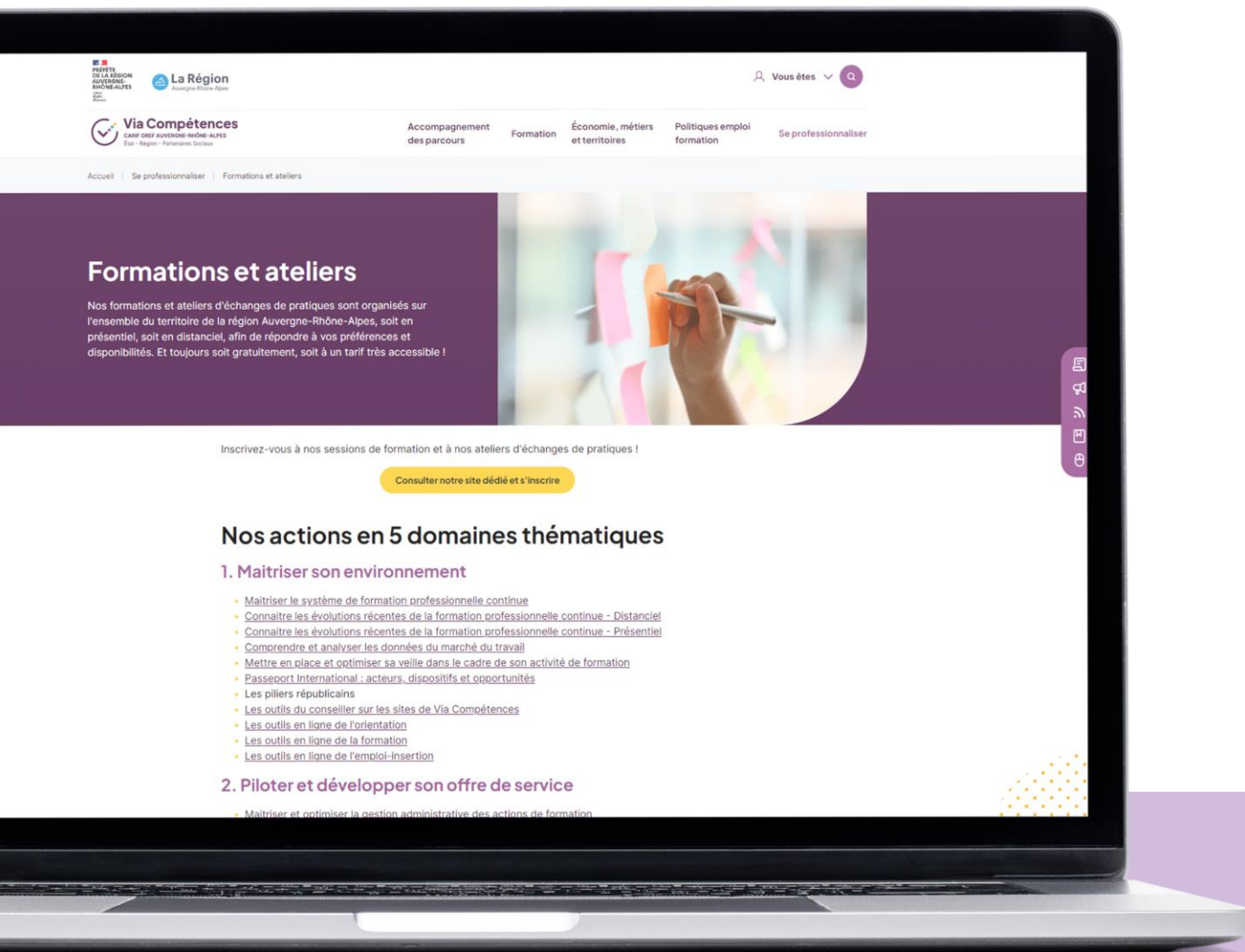


Un jour un métier en action

C'est quoi ? Un dispositif proposé par l'Agefiph, pour vivre une journée en immersion dans une entreprise partenaire, découvrir un métier et vérifier la pertinence du projet.

Pour qui ? Les étudiants ou demandeurs d'emploi en situation de handicap.

C'est le conseiller emploi du bénéficiaire qui le met en relation avec l'entreprise accueillante.



Pour découvrir
toutes nos formations,
rendez-vous sur :

www.via-compétences.fr

Rubrique « Se professionnaliser »



Rendez-vous sur

www.via-competences.fr

Restez informés en vous
abonnant à notre newsletter
et retrouvez-nous sur

